

**DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
COMMUNE de MORANCEZ**

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
du CONSEIL MUNICIPAL du 29 JANVIER 2020
Convocation du 14 janvier 2020**

Monsieur Gérard BESNARD, Maire ouvre la séance à 20 heures 30

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf janvier, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard BESNARD, Maire.

Etaient présents :

M. **BESNARD** Gérard, Maire, Mme **BRUN-BESSON** Josette, M. **BIZET** Florent, M. **GRANIER** Bernard, M. **BRAULT** Jacky, Mme **TOURON** Elodie adjoints,
M. **MILLET** Robert, Mme **MENAGER** Mauricette, Mme **FOSSE** Annick, M. **GUICHARD** Jean-Pierre, M. **LEPRINCE** Laurent, Mme **CROSNIER** Dominique, M. **FERRE** Christian, Mme **CHARPENTIER** Chantal, Mme **BONNAFOUX** Chane, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme **BLANCHET** Catherine (pouvoir à **Mme BRUN BESSON**)
M. **FEUGUEUR** Stephan (pouvoir à **M BESNARD**)
M **LABASTIE** Jean
Mme **PAYET** Solène

Secrétaire : Mme **TOURON Elodie** a été élue secrétaire de la séance

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès - verbal de la réunion du Conseil Municipal du 5 décembre 2019

I / INTERCOMMUNALITÉ

1. Avenant à la convention cadre « aide juridique » : rajout du domaine de la commande publique
2. Avis sur le projet de PLH (Programme Local de l'Habitat) de Chartres métropole
3. Convention pour le groupement d'achat pour la fourniture d'électricité des PDL de puissance inférieure à 36KVA
4. Avenant à la convention de participation financière entre la commune, le Conseil Départemental et Chartres métropole pour les travaux sur le domaine routier

II / RESSOURCES HUMAINES

1. Contrat d'assurance des risques statutaires / Habilitation CDG 28

III / FINANCES

1. Demande de Subvention au titre

- De la DETR
- Du FDI
- Du FIPDR
- Du Fds de Concours de Chartres métropole

IV / QUESTIONS DIVERSES- INFORMATIONS - COMMUNICATIONS

1. Déclaration d'intention d'aliéner pour l'année 2019

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 décembre 2019

Délibération N°01-2020

Lecture faite du compte rendu de la précédente réunion, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2019 à l'unanimité des présents.

I/ INTERCOMMUNALITÉ

1/ OBJET : **Avenant à la convention cadre « aide juridique »**

Délibération n° 02-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ↳ Approuve l'avenant à la convention ayant pour objet d'étendre l'accompagnement juridique au droit de la commande publique.
- ↳ Autorise Le Maire, à signer tout document se rapportant à ce dossier

2/ OBJET : **Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2020-2026 de Chartres métropole**

Délibération N° 03-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ↳ Emet un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat de Chartres Métropole.
- ↳ Précise que cette délibération sera transmise à Chartres Métropole une fois qu'elle aura été enregistrée au contrôle de légalité
- ↳ Autorise Le Maire, à signer tout document se rapportant à ce dossier

3/ OBJET : **Adhésion au groupement d'achat pour la fourniture d'électricité des points de livraison de puissance inférieure à 36 KVA**

Délibération N° 04-2020

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

↳ Accepte la proposition de Chartres métropole, en qualité de coordonnateur de groupement, pour engager la procédure de consultation et de désignation d'un fournisseur d'énergie électrique et d'élaborer une nouvelle convention constitutive de groupement dont l'objet serait la fourniture d'énergie électrique pour les PDL de puissance inférieure à 36HVA

↳ Décide d'adhérer à ce nouveau groupement de commande

↳ Précise que cette délibération sera transmise à Chartres Métropole une fois qu'elle aura été enregistrée au contrôle de légalité

↳ Autorise Le Maire, à signer tout document se rapportant à ce dossier

4/ OBJET : Avenant à la convention de participation financière entre la Commune, le Conseil Départemental et Chartres métropole pour les travaux sur le domaine routier

Délibération N° 05-2020

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

↳ Autorise Le Maire, à signer l'avenant 1 de la convention ayant pour objet de préciser la participation financière du Département pour ces phases 2 et 3

II/ RESSOURCES HUMAINES

1/ OBJET : Contrat d'Assurance des Risques Statutaires/ Habilitation CDG 28

Délibération n° 06-2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de charger le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure-et-Loir de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'un assureur agréé, et se réserve la faculté d'y adhérer.

- Ce contrat devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. :
Décès, Accident/maladie imputable au service, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité-Paternité et accueil de l'enfant-Adoption, Temps partiel thérapeutique, Disponibilité d'office ;
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Accident du travail, Maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Grave maladie, Maternité-Paternité et accueil de l'enfant-Adoption.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.

Ce contrat devra également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée: 4 ans

Régime: capitalisation

III / FINANCES

1/ OBJET : Demande de subvention au titre de la DETR

Projet d'extension et acoustique de la salle polyvalente Chavannes

Délibération N° 07-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le montant prévisionnel des travaux,
- Décide de solliciter une subvention à hauteur de 20 % auprès de l'Etat au titre de la DETR pour ces travaux sur un montant plafonné HT à 450 000 € ,
- Approuve le plan de financement annexé,
- Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant

2/ OBJET : Demande de subvention au titre du FDI

Projet d'extension et acoustique de la salle polyvalente Chavannes

Délibération N° 8/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Sollicite la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2020
- Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

3/ OBJET : Demande de subvention au titre du Fonds de Concours de Chartres métropole

Projet d'extension et acoustique de la salle polyvalente Chavannes

Délibération N° 9/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le montant prévisionnel des travaux de la salle polyvalente Chavannes
- Sollicite la subvention auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2020 pour cette opération,
- Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

**4/ OBJET : Demande de subvention au titre du FDI 2020 (Fonds Départemental d'Investissement)
Opération de Sécurité**

Délibération N° 10/2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Sollicite la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2020
- Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant

**5/ OBJET : Demande de subvention au titre du Fonds de Concours 2020 de Chartres métropole
« Aménagement de sécurité »**

Délibération N° 11-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le montant prévisionnel des travaux d'aménagement dans le Centre Administratif
- Sollicite la subvention auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2020 pour cette opération,
- Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

**6/ OBJET : Demande de subvention au titre du FDI 2020 (Fonds Départemental d'Investissement)
« Opération de Voirie »**

Délibération N°12-2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Sollicite la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI

7/ OBJET : Demande de subvention au titre du FIPDR 2020 « Caméra de surveillance »

Délibération N°13-2020

:

- De dissuader par la présence ostensible de caméras
- De renforcer le sentiment de sécurité
- De faciliter l'identification des auteurs d'infractions

Les demandes de subventions présentées en 2018 et 2019 n'ayant pu aboutir au titre du FIPDR, il est proposé au conseil municipal de solliciter à nouveau une aide financière pour 2020

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **12 036.53 € HT**, dont la réalisation est prévue sur 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve le principe de demande de subvention d'un montant de 6 018.00 €
- Autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération,
- Précise que les crédits sont prévus au budget.

8/ OBJET : Demande de subvention auprès de Chartres Métropole pour le Fonds de concours 2020 « Caméra de surveillance »

Délibération N°14-2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le montant prévisionnel des travaux projetés
 - Sollicite des subventions auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2020 pour cette opération,
 - Charge Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.
-

V. INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122.22 autorisant les Conseillers Municipaux à donner au Maire délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence à l'assemblée communale,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014 prise en application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Locales susvisé et notamment son 15^e alinéa portant délégation au Maire pour « exercer au nom de la Commune » les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire directement ou par substitution ou délégataire.

Monsieur le Maire donne lecture des **57 déclarations d'intention d'aliéner** pour lesquelles la Commune n'a pas exercé son droit de préemption

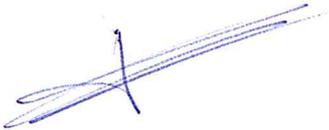
Conformément à la circulaire Préfectorale du 14 décembre 2011 prise en application du décret n° 2010-783 du 08 juillet 2010, il est rappelé les numéros attribués aux délibérations prises lors de cette séance du Conseil Municipal.

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de
MORANCEZ de la séance du 29 JANVIER 2020

- 01/2020- Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 décembre 2019
- 02/2020- Avenant à la convention cadre « aide juridique »
- 03/2020- Avis sur le PLH de Chartres métropole
- 04/2020 Adhésion au groupement d'achat pour la fourniture d'électricité
- 05/2020 Avenant à la convention de participation financière pour le domaine routier
- 06/2020 Contrat d'assurances statutaires /Habilitation CDG 28
- 07/2020 DETR salle polyvalente
- 08/2020 FDI salle polyvalente
- 09/2020 Fds de concours salle polyvalente
- 10/2020 FDI opération de sécurité phase 3 rue de Chartres
- 11/2020 Fds de concours : aménagement de sécurité
- 12/2020 FDI opération de voirie phase 2 et 3
- 13/2020 FIPDR caméra de surveillance à la station d'épuration
- 14/2020 Fds de concours caméra de surveillance

La secrétaire de séance

Elodie TOURON



le Maire

Gérard BESNARD